

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)
 établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **DAS-3RH1832b**

SOCIETE TITULAIRE
AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

SYSTEME

Albâtre

Nature du système
EF+Pe

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Dispositif d'Alerte Sonore, rétroréfléchissant de couleur blanche, sur revêtements hydrocarbonés appliqué en 2 passes

Passé n°1 : DAS-3RH1832b-1: Barrette en enduit à froid.

Passé n°2 : DAS-3RH1832b-2, Typhon Premium: Peinture à l'eau saupoudrée par des billes de verre.

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **45 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Passé n°1 : Machine automotrice pour enduit à froid extrudé équipée pour appliquer des barrettes + 1 pistolet de saupoudrage

Passé n°2 : Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DIMENSIONNEMENT DES PROFILS

Hauteur : 12 mm Largeur : 150 mm Longueur : / Diamètre : / Espacement : 480 mm

DOSAGES PRODUITS

Passé	Produit	Pourcentage	Dosage humide	Dosage utile
Passé n°1 (DAS-3RH1832b-1)	Barrette	98.3 %	175 g	220 g
	Durcisseur	1.7 %		
	Barrette saupoudrée (- 500 180 BCP - POTTERS)	100 %		
Passé n°2 (DAS-3RH1832b-2)	Produit Passé N°2	100 %	450 g/m²	295 g/m²
	Billes Saupoudrées (- 500 180 WBP - POTTERS)	100 %		

N.B : Le dosage sur feuille documenté ici correspond au dosage mesuré sur plastique lors des essais de certification. Ce dosage est sous-estimé par rapport au dosage réel sur une chaussée non marquée (enrobé de PMT 1 mm).

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

Passé n°1 T° air : **24 °C** T° sol : **41 °C** Hygrométrie : **52 %** Vent : **10 km/h** TEMPS DE SECHAGE : **14 min**
Passé n°2 T° air : **21 °C** T° sol : **27 °C** Hygrométrie : **70 %** Vent : **8 km/h** TEMPS DE SECHAGE : **6 min**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Passé	Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Passé n° 1 (DAS-3RH1832b-1)	Produit Passé N°1	2.01 g/ml	82.5 %	89.0 %	
Passé n° 2 (DAS-3RH1832b-2)	Produit Passé N°2	1.65 g/ml	40.9 %	76.6 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PROVINCE->PARIS PR 15.36 à 16.28 Année 2022 Trafic (véh/j) 7520 %PL 19
 Nature du revêtement : **BETON BITUMINEUX** Application en : **2022 - R624** PMT : 0.93 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues	Visibilité de nuit RI (sec) (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT	Visibilité de jour		Hauteur H (mm)
			Chromaticité (x) (y)	Qd (mcd.m-2.lx-1)	
Exigences :	150	0.45	Blanc		10 ≤ H ≤ 16
Etat neuf	494	Nm	0.3279	0.3460	12
(P1) 50000	269	Nm	0.3306	0.3481	12
(P2) 100000	306	Nm	0.3302	0.3481	12
(P3) 200000	198	Nm	0.3291	0.3450	12
(P4) 500000	187	Nm	0.3279	0.3465	11
(P5) 1000000	151	Nm	0.3269	0.3456	8*
(P4) 500000	R3		/		

(*) hors norme

Nm: Non mesurable

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

J. DUPONT
 Le 17/03/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASAssociation pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140